

Demande de certificat **Naissance, Mariage ou Décès**

Le Directeur de l'état civil ne distribue plus de formulaire de demande de certificat (naissance, mariage ou décès) depuis le printemps 2010. Cependant il existe plusieurs façons de déposer une demande de certificat ou une copie d'acte :

- Si le citoyen est domicilié au Canada et a produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec l'an passé, il peut faire sa demande en ligne.
- Le citoyen peut télécharger le formulaire de demande à partir du site internet du Directeur de l'état civil et l'acheminer par la poste.
- Il est également possible de déposer une demande en personne aux centres de services du Directeur de l'état civil à Québec ou à Montréal, et dans plusieurs bureaux régionaux de Services Québec offrant des services du Directeur de l'état civil.
- Si aucune de ces solutions ne convient, le citoyen peut contacter notre centre d'appels afin de recevoir un formulaire par la poste.

Centre d'appels

Québec	418-643-3900
Montréal	514-864-3900
Ailleurs au Québec	1-800-567-3900

Centre de services

Québec	Directeur de l'état civil 2535, boul. Laurier Rez-de-chaussée Québec QC G1V 5C5
Montréal	Directeur de l'état civil 2050, rue De Bleury Rez-de-chaussée Montréal QC H3A 2J5

Information

Courrier	Directeur de l'état civil 2535, boul. Laurier Rez-de-chaussée Québec QC G1V 5C5
Courriel	etatecivild@dec.gouv.qc.ca
Site internet	www.etatecivild.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture (Centre d'appels et centres de services)

Lundi au vendredi :	8h30 à 16h30
Mercredi	10h à 16h30